



Rapport annuel sur les partenariats 2025 au Conseil d'Administration

Le rapport annuel sur les partenariats a été défini après avis du comité de déontologie de l'établissement. Il retrace l'activité avec les partenaires dans quatre domaines : l'enseignement (1), la valorisation (2), le mécénat (3) et la recherche (4).

1 - ENSEIGNEMENT

1.1 - Indicateurs

1.1 - Participation à la formation et à l'insertion professionnelle

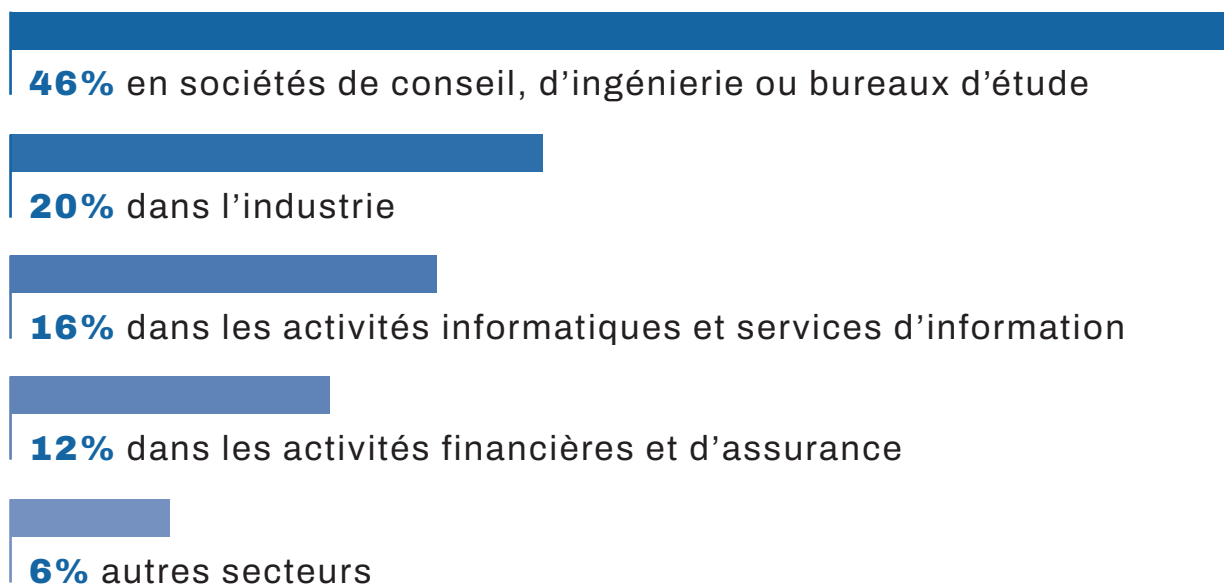
— Obligations d'accréditation (CTI / MESR)

Au moins 25% des enseignements scientifiques et techniques du cycle ingénieur sont réalisés, sur chacun des sites de formation, par des enseignants-chercheurs permanents de l'école (ou d'un établissement d'enseignement supérieur partenaire en convention pour la formation). La cible visée des enseignements réalisés par des enseignants vacataires issus du milieu socio-économique est de 25% de l'ensemble du cycle ingénieur pour chacun des sites de formation. Un ratio inférieur à 20% doit être justifié en référence à la nature de la formation.

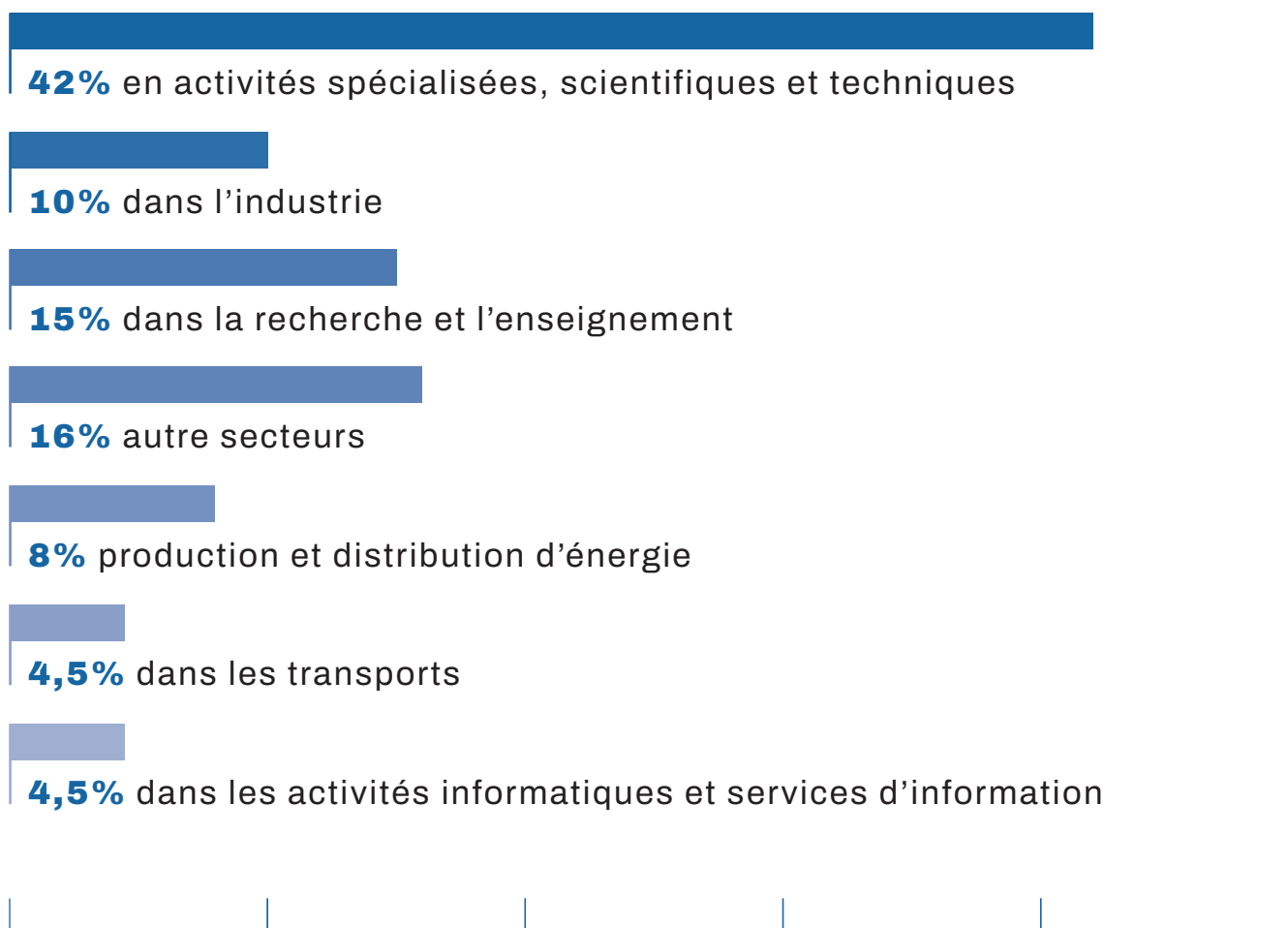
Vacataires : Au total, 222 vacataires extérieurs interviennent à l'Ecole. 216 vacataires effectuent moins de 64 heures, 6 vacataires réalisent plus de 64 heures. Cela représente 22% des enseignements réalisés en cycles ingénieurs.

Apprentissage : L'école compte 141 apprentis dans ses MS (ENR 6, ERC 13, EDI, EEDD 28, IGE parcours International 11, Gaz 18, MISL 18, OSE 18). Le niveau de prise en charge est à 100 % du Niveau de Prise En Charge (NPEC) dans la quasi-totalité des cas (c'est le rôle des CFA de négocier le reste à charge (RAC) avec les entreprises pour qu'elles le prennent en charge. L'Ecole est de plus en plus saisie par des entreprises pour accepter une baisse de la prise en charge du RAC ce qu'elle a pour l'instant toujours réussi à éviter. Environ 93 % (131 sur 141) sont pris en charge par des entreprises privées. Seuls 10 alternants sont chez des employeurs publics.

Insertion professionnelle cycle IC :



Insertion professionnelle des docteurs :



1.1.2 - Participation à la formation et à l'insertion professionnelle

La collecte de taxe d'apprentissage (TA) a apporté 846 K€ en 2025 en augmentation de près de 21% par rapport à 2024 (699 K€) et de 38% par rapport à 2023 (612 K€).

Les 10 entreprises ayant le plus affecté leur TA à l'Ecole des Mines sont par ordre décroissant de collecte :

- **GRDF**
- **SAFRAN**
- **BNPPARIBAS**
- **TOTALENERGIES**
- **STELLANTIS**
- **ARM France**
- **PIGMENT**
- **SAINT-GOBAIN**
- **SNCF RESEAU**
- **RATP**

Le montant moyen de TA affecté est de 3 662 € avec 216 entreprises ayant orienté leur TA vers Mines Paris-PSL (en rassemblant les filiales des groupes).

1.2 - Commentaires

Dans le cadre de la formation, il est important de relever que l'intervention des partenaires et en particulier des entreprises est l'expression d'une volonté de l'Ecole qui est encadrée par les obligations d'accréditation et notamment par la CTI pour le titre d'ingénieur.

Le niveau d'implication des vacataires extérieurs est de 22% et tous ne relèvent pas du secteur privé puisque nombreux sont les intervenants relevant du secteur public (notamment de l'université PSL) ou d'administrations.

La taxe d'apprentissage est en forte augmentation mais est répartie sur un nombre important d'entreprises et ne représente pas une dépendance : elle était bien plus importante par le passé et a suivi les évolutions de la politique publique.

L'apprentissage s'est développé à travers les MS ces deux dernières années et l'Ecole n'a pas, pour le moment de difficulté de négociation de prise en charge du RAC. Il ne représente que 141 apprentis des MS sur 1 650 étudiants au total.

2 - VALORISATION (Mines / Armines)

2.1 - Indicateurs

2.1.1 - Redevances de propriété industrielle (PI)

2023 :

Revenu PI : **591 174 €** pour **22 contrats + 650 K€** exceptionnel avec un accord soldant un contentieux avec une société pour un code logiciel et une compensation sur plusieurs années. **Total 1241 K€.**

2024 :

Revenu PI : **709 960 €** pour **14 contrats.**

2025 :

Revenu PI : **886 253 €** pour **13 contrats.**

2.1.2 - Prises de participation en 2025

L'Ecole a 3 prises de participation valorisées à 4,655 M€.

La Fondation a 6 prises de participation dans des sociétés valorisées à 0,506 M€ et 1 M€ de titre dans un fonds d'investissement de start up (fond deep tech en lien avec l'Université PSL).

A noter, l'Ecole et Armines ont conclu un accord fin 2025 avec une société pour céder une famille de brevet contre une prise de participation à hauteur de 750 000 € qui sera déclenchée en cas de levée de fonds dans les deux ans. L'Ecole est en discussions avancées avec 5 starts up pour une prise de participation en 2026.

2.2 - Commentaires

— Obligations d'accréditation (CTI / MESR)

Les revenus issus de la propriété intellectuelle et de la marque connaissent une importante évolution à partir de 2023 (NB : 301 K€ en 2022). On note le développement des revenus issus de la PI en dépit d'une baisse du nombre de contrat d'exploitation (fin d'exploitation de petits contrats de code logiciel et passage en open source) du fait de la revalorisation des contrats concernant les code logiciel matériaux de l'Ecole ainsi que des redevances de marque.

L'objectif défini dans le cadre du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) est de parvenir à 1 000 K€ par an.

— Prise de participation

Conformément à la politique validée par le CA, les prises de participation correspondent à des cessions de brevet, à de la redevance de marque ou à la prise en compte de l'apport de la recherche dans le développement des entreprises.

3 - MECENAT ENTREPRISE (Ecole et Fondation)

Le mécénat est dirigé quasiment exclusivement vers la Fondation de l'Ecole (les sommes perçues par l'Ecole directement sont marginales). La générosité des mécènes permet de financer principalement les chaires, les instituts, la politique de responsabilité sociale et environnementale de l'Ecole ainsi que de soutenir les associations d'élèves : ce sont ces catégories qui sont détaillées. Le mécénat finance également d'autres actions de soutien à la formation, à la recherche ou à la vie étudiante.

3.1 - Indicateurs

3.1.1 - Chaires et TTI.5

23 chaires gérées par la Fondation en 2025 autant qu'en 2024 (pas de nouvelle chaire en 2025) et 11 chaires sans produits c'est-à-dire **12 chaires actives**.

Les produits totaux s'élèvent à 2,86 M€ en baisse par rapport à 2024 (3,3 M€) et à 2023 (3,7 M€).

ECOSYSTEME, TotalEnergies, SNCF, OCP, EDF sont les 5 entreprises qui soutiennent le plus les chaires de l'Ecole des Mines.

Les produits totaux perçus pour TTI.5 en 2025 s'élèvent à 1 047 K€, contre 920 K€ en 2024 et 1040 K€ en 2023. BNP Paribas, TotalEnergies et RTE sont les 3 entreprises qui soutiennent le plus les actions de l'Institut.

3.1.2 - Accords RSE

Le dispositif, mis en place à partir de 2024, se développe au fur et à mesure du développement d'accords cadre dits « généraux » c'est-à-dire couvrant les aspects de recherche, de formation ainsi que de soutien à la politique de RSE de l'Ecole (égalité des chances, diversité, médiation scientifique...)

Le dispositif a permis de récolter 150 K€ en 2024 et 415 K€ en 2025.

Le dispositif regroupe 4 entreprises à date (RTE, Petrolneos et Sublime Energie).

3.1.3 - Soutien aux associations étudiantes

L'Ecole compte 75 associations actives. Les 4 principales ont une relation « institutionnalisée » avec les entreprises puisque ces associations participent largement de la relation entreprise de l'établissement : il s'agit du BDE Entreprises, de l'Association Sportive, du Forum TRIUM (forum d'insertion professionnelle avec quatre écoles d'ingénieurs), du grand gala.

Les 4 associations ont reçu environ 150 K€ en 2025.

4 - RECHERCHE

4.1 - Indicateurs

4.1.1 - Activité partenariale 2025 et évolution sur 5 ans (facturation et contrats signés), part du budget agrégé et évolution

	Budget agrégé total (Mines, Armines, Fondation)	Armines et contrats en quasi régie École	% Budget total	
2025	107 200 000,00 €	31 953 349,15 €	29,81%	
2024	109 500 000,00 €	29 184 034,41 €	26,65%	
2023	102 800 000,00 €	27 056 783,31 €	26,32%	
	Dont appels à projets publics	Dont appels à projets publics	Dont contrat Direct	Dont contrat Direct
2025	12 418 815,55 €	38,87%	19 534 533,60 €	61,13%
2024	15 967 191,32 €	54,71%	13 216 843,09 €	45,29%
2023	10 732 814,82 €	39,67%	16 323 968,49 €	60,33%

	Total activité contractuelle partenariale Mines/Armines	Activité ARMINES quasi régie École	Total activité sur appel à projets publics (AAP)
2025	107 200 000,00 €	31 953 349,15 €	12 418 815,55
2024	109 500 000,00 €	29 184 034,41 €	15 967 191,32
2023	102 800 000,00 €	27 056 783,31 €	10 732 814,82
	% AAP sur total activité contractuelle	Total activité contracts directs	% contracts activité contractuelle
2025	11,58	19 534 533,60	18,22
2024	14,58	13 216 843,09	12,07
2023	10,44	16 323 968,49	15,88

4.1.2 - Top 10 des entreprises partenaires 2025 : volume de contrat (signés dans l'année et facturés dans l'année), part du budget agrégé, secteur d'application (Institut Carnot)

Volume de contrats signés :

	Partenaires	Montant	% du budget	Secteur d'application
2025	ORANO	1 902 696,66 €	1,77%	Nucléaire / Mines
	SAFRAN	1 547 906,57 €	1,44%	Aéronautique/ matériaux
	GTT	1 444 498,00 €	1,35%	Énergie/matériaux
	FRAMATOME	749 981,80 €	0,70%	Nucléaire/ matériaux
	HUAWEI France	697 423,09 €	0,65%	Telecommunication
	CEA	673 000,00 €	0,63%	Énergie/matériaux
	EDF	663 781,30 €	0,62%	Energie
	PETROINEOS	615 000,00 €	0,57%	Energie
	Aubert et Duval	609 000,00 €	0,57%	Matériaux
	IPC	484 800,00 €	0,45%	Matériaux

Volume de facturation :

	Partenaires	Montant	% du budget	Secteur d'application
2025	SAFRAN	1 722 139,00 €	1,61%	Aéronautique/ matériaux
	MONOLITH MATERIALS	1 083 772,75 €	1,01%	Energie
	ORANO	671 644,00 €	0,63%	Nucléaire / Mines
	TOTAL	668 890,30 €	0,62%	Energie
	EDF	522 538,50 €	0,49%	Energie
	PETROINEOS	492 500 €	0,46%	Energie
	CEA	663 781,30 €	0,44%	Énergie/matériaux
	STELLANTIS	468 947,20 €	0,33%	Automobile
	FRAMATOME	332 250,00 €	0,31%	Nucléaire/ Matériaux
	GTT	317 949,00 €	0,30%	Énergie/matériaux

4.1.3 - Nombre de contrats, montant moyen et évolution

ANNÉE 2025

L'Ecole et Armines (QR Mines Paris et hors QR ARMINES) ont conclu 297 contrats avec des partenaires (Recherche directe, prestations, Mastères et valorisation de la PI) en 2025 pour un total de 19 534 533.60 € soit un montant moyen de 65 772.84 €.

Nombre de contrat direct total (hors prestation, mastères et valorisation de la PI) est de 203 pour un montant total de 18 972 454.05 € soit un montant moyen de 93 460.36 €

ANNÉE 2024

L'Ecole et Armines (QR Mines Paris et hors QR ARMINES) ont conclu 251 contrats avec des partenaires (Recherche directe, prestations, Mastères et valorisation de la PI) en 2024 pour un total de 13 216 843.09 € soit un montant moyen de 52 656.74 €.

Nombre de contrat direct total (hors prestation, mastères et valorisation de la PI) est de 157 pour un montant total de 12 712 402.07 € soit un montant moyen de 80 970.71 €

Evolution entre 2024 et 2025 :

- Sur nombre de contrats (total) = + 18.33%
- Sur montant moyen (total) = +24.91%
- Sur nombre de contrats (Recherche directe) = + 29.30%
- Sur montant moyen (recherche directe) = + 15.42 %

ANNÉE 2023

L'Ecole et Armines (QR Mines Paris et hors QR ARMINES) ont conclu 328 contrats avec des partenaires (Recherche directe, prestations, Mastères et valorisation de la PI) en 2024 pour un total de 16 323 968.49 € soit un montant moyen de 49 768.19 €.

Nombre de contrat direct total (hors prestation, mastères et valorisation de la PI) est de 224 pour un montant total de 15 054 037.01 € soit un montant moyen de 67 205.52 €

Evolution entre 2023 et 2025 :

- Sur nombre de contrats (total) = - 9.45%
- Sur montant moyen (total) = + 32.16%
- Sur nombre de contrats (Recherche directe) = - 9.38%
- Sur montant moyen (recherche directe) = + 39.07%

4.1.4 - Focus thèses

2025 : 45 Thèses CIFRE et CFR. Moyenne encadrement : 91 400 € HT.

2024 : 39 Thèses CIFRE et CFR. Moyenne encadrement : 78 600 € HT.

4.2 - Indicateurs

Armines et Mines ont conclu pour près de 32 M€ de contrats avec des partenaires en quasi-régie en 2025 soit une augmentation de plus de 9 % par rapport à 2024 (29,18 M€) et de près de 20% par rapport à 2023 (27 M€).

La part des contrats directs avec le secteur privé est de 18% des recettes globales agrégées.

A signaler les tensions de négociations avec plusieurs partenaires sur la prise en charge des frais de PI ou les clauses de confidentialité (renforcement de la confidentialité souvent exigée en contrepartie de la prise en charge des frais de PI). Souvent en cause, la comparaison avec les accords cadre CNRS qui contiennent des clauses moins favorables. L'Ecole a pour l'instant réussi à trouver des compromis satisfaisants sans renoncer à la prise en charge des frais de PI ou au principe de publication des travaux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'Ecole des Mines de Paris vise l'excellence et la pertinence de sa formation, de sa recherche et de sa valorisation. La mission spécifique de l'Ecole des Mines de Paris est de générer des connaissances pour soutenir l'économie française en général, ses entreprises et son industrie en particulier, dans la résolution des défis de leur époque. Signe de ce rôle particulier dans la recherche partenariale collaborative (avec les entreprises), elle représente en 2025 65% du total de volume total des contrats signés de l'Université PSL dans le domaine.

Le mix de financement de l'Ecole des Mines s'est modifié entre 2023 et 2025, passant en seulement trois ans de 52% de dotation publique à 47,5% (compte financier 2025) de ses recettes agrégées et donc à une majorité de ressources propres.

Parmi celles-ci, les recettes issues des activités partenariales n'ont cessé de croître passant de 27 M€ en 2023 à 32 M€ en 2025 et même à 40 M€ si on prend les recettes hors quasi-régie. La part des entreprises du secteur privé n'est cependant pas égale à la part des ressources propres ou au recettes partenariales. Ainsi, les droits de scolarité représentent 6,4 % (6,9 M€ dont 3,9 M€ pour les MS) des recettes globales agrégées en 2025 contre 11,6 % pour la recherche sur appel à projet en QR (12,4 M€), 13 % si on prend la recherche sur appel à projet hors et en QR (13,9 M€), les contrats directs avec les entreprises ne représentent que 18,2% (19,53 M€).

En dépit de la progression des recettes propres, le fonctionnement de l'établissement est peu dépendant d'une entreprise en particulier puisque le partenaire le plus important représente moins de 1,8 % du budget consolidé tant en contrats signés qu'en facturation annuelle (Mines, Armines et Fondation). Le portefeuille de partenaires privés est de plus de 200 entreprises ce qui assure à l'Ecole une grande indépendance de recherche, de formation et de valorisation.